

## PROCÈS-VERBAL DE LA 633<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 9 décembre 2021 à 11 h Local 4214 Albert-Tessier, UQTR

### Présences

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)  
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier  
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

### CX633-09-12-2021-00      Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 632<sup>e</sup> réunion
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
  1. RAS de novembre 2021
6. Rapport des officières et des officiers
7. Tutelle – Département des sciences infirmières
8. *L'Œil ouvert* de janvier 2022
9. Comité de promotion – Désignation membre externe
10. Calendrier des réunions du conseil syndical
11. Vœux de joyeuses Fêtes du comité exécutif
12. Négo 2022
13. Soutien aux relations de travail et aux affaires syndicales
14. Ressources – Comité des relations de travail
15. Nouvelles des comités
  1. CIRRAC
  2. CAU
16. Affaires nouvelles
17. Huis clos
18. Date de la prochaine
19. Clôture de la réunion

#### **CX633-09-12-2021-01 Ouverture de la réunion**

Le président souhaite la bienvenue à cette dernière réunion régulière du comité exécutif pour l'année 2021. Il tient à féliciter l'équipe pour le travail accompli depuis le début du mandat.

#### **CX633-09-12-2021-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

#### **CX633-09-12-2021-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 632<sup>e</sup> réunion CX632 – 18 novembre 2021**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 632<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 18 novembre 2021.

#### **CX633-09-12-2021-04 Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant. Les suivis seront présentés dans les points figurant à l'ordre du jour.

#### **CX633-09-12-2021-05 Correspondance et information**

##### **1. RAS de novembre 2021**

Le trésorier informe que les retenues à la source du mois de novembre 2021 ont été payées :

- ARC : 2 548,46\$ ;
- MRQ : 3 985,22\$.

#### **CX633-09-12-2021-06 Rapport des officières et des officiers**

Président

- Le président indique avoir été interpellé concernant les dégagements pour les membres des centres et des instituts. Une rencontre est prévue en février avec les directions des centres et des instituts, ainsi qu'avec le vice-doyen à la recherche Hugo Germain, pour discuter du sujet.
- Le président mentionne avoir animé, en compagnie du VPAU, la première rencontre thématique Négo 2022 portant sur la direction départementale. Celle-ci a réuni le 1<sup>er</sup> décembre 17 directions départementales. Outre les discussions découlant du sondage réalisé à ce sujet, il a été discuté de la nécessité d'avoir une formation pour bien accomplir le mandat de direction départementale et le besoin d'avoir au département une personne pouvant s'occuper des dossiers reliés aux ressources humaines.

VPRT et VPAS

- La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPAS indique que plusieurs cas actuellement adressés au Syndicat concernent le calcul de la tâche au retour d'un long congé. Parmi ces cas, plusieurs seront réglés seulement lors de la prochaine négociation de la convention collective.
- La VPRT poursuit sur ce dossier du calcul de la tâche au retour d'un long congé. La direction du Service des ressources humaines attend la contre-proposition du Syndicat. Après discussion, les membres du comité exécutif conviennent de proposer : de ne pas mettre en dette les professeur.e.s

revenant après la mi-session, et dans le cas d'une maternité, de calculer sur une base annuelle et de se référer au Régime québécois d'assurance parentale.

- Le VPAS mentionne accompagner une professeure faisant l'objet de 40 plaintes de la part d'une seule étudiante.
- Le VPAS indique qu'un professeur se retrouvant en double rémunération en lien avec la clause résolutoire lui demandant de devenir membre de son ordre professionnel (*c.f. PVCX609-17-09-2020-06*), et ayant conduit à la signature d'une lettre d'entente (*c.f. PVCX613-19-11-2020-06*), a complété dans un délai plus rapide ses obligations. Le VPAS indique qu'un réajustement de sa tâche sera nécessaire et qu'une nouvelle lettre d'entente devra être convenue.
- Le VPAS revient sur le cas de la professeure en retraite graduelle qui possède une dette de 11h (*cf. PVCX632-18-11-2021-06*). L'administration de l'UQTR maintient une position ferme à l'effet qu'elle ne peut racheter sa dette ou encore utiliser ses heures en réserve. Le Syndicat proposera une rencontre avec la direction du département de la professeure pour trouver une solution.
- La VPRT indique que l'administration de l'UQTR veut un droit de regard et un droit lui permettant de rouvrir un poste de professeur, malgré la recommandation des assemblées départementales pour l'embauche d'un.e candidat.e sélectionné.e par elle.
- La VPRT mentionne que des départements lui ont signifié qu'il serait nécessaire que le Syndicat entame des démarches pour revoir la composition des comités de présélection afin de permettre le recours à un membre externe au département en cas d'absence d'expertise. Ce membre devra avoir le droit de vote. Puisque cela ne figure pas dans l'actuelle convention collective, le Syndicat devra traiter du sujet à la prochaine négociation.
- La VPRT indique que la notion de conflit d'intérêts figure à la convention collective, mais ni le Syndicat ni l'administration de l'UQTR n'interprète cette définition de la même manière. La VPRT mentionne qu'un texte devra être convenu pour clarifier la définition.

#### VPAU

- Le VPAU fera un résumé de la réunion du comité des affaires universitaires tenue le 2 décembre au point 15.2 de ce présent ordre du jour.
- Le VPAU indique avoir participé à la réunion du Comité multisyndical sur la santé et la sécurité au travail de l'UQTR le 8 décembre. Le comité demandera un audit concernant la liste des équipements à l'UQTR afin de s'assurer que le tout est sécuritaire et conforme aux besoins. Le comité a aussi été avisé que de l'amiante se retrouve au Pavillon Michel-Sarrasin. Une formation sur la sécurité sera disponible. Le VPAU a aussi recommandé au comité de remettre à jour le document Plan d'urgence à l'UQTR. Une formation sera de nouveau offerte lorsque le document sera actualisé.

#### VPSC

- La VPSC a fait parvenir un court sondage aux professeur.e.s et aux professeur.e.s retraité.e.s pour connaître leurs préférences et leurs besoins concernant un coquetel à organiser au mois de mai 2022 pour

souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire d'accréditation du Syndicat. Les résultats indiquent qu'il y a une préférence pour organiser le 26 mai un buffet à l'heure du midi à l'extérieur sur le campus.

- La VPSC indique que les bourses du Syndicat remises par l'entremise de la Fondation ont été versées aux étudiant.e.s de l'UQTR. Une bourse de 1 000 \$ dédié aux étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> cycle n'a pas été remise (Bourse Ram Lakshmanan) en raison d'un manque de candidature. Cette bourse pourra être ajoutée pour l'année 2022-2023 afin de verser deux bourses pour étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> cycle.

#### Trésorier

- Le trésorier présente l'état des résultats 2021-2022 au 30 novembre 2021.
- Le trésorier présente le journal des dépôts directs au 30 novembre 2021. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le trésorier indique avoir revu les procédures de contrôle interne. Le comité exécutif approuvant désormais les dépenses, le président n'aura plus à signer tous les documents relatifs aux dépenses.
- Le trésorier informe ses collègues qu'un dépôt de près de 200 000 \$ sera effectué dans le Fonds de défense professionnelle en janvier prochain.

#### Secrétaire

- La secrétaire indique que le Syndicat possède un compte *Dropbox*, mais qu'il n'est guère utilisé. De surcroît, d'ancien.ne.s membres du comité exécutif détiennent toujours un accès au compte. La secrétaire demande à ce que les documents déposés dans ce *Dropbox* soient sauvegardés ailleurs et que le comité exécutif réfléchisse sur l'utilité de conserver ce compte.
- La secrétaire mentionne avoir participé à une réunion du Comité santé et mieux-être de l'UQTR. Le principal sujet de discussion portait sur le besoin ressenti de valoriser le personnel et de reconnaître son travail. La secrétaire souligne qu'à la demande des chargé.e.s de cours le mot « professeur » a été retirée des gabarits de plan de cours pour être remplacée par le mot « enseignant ».
- La secrétaire revient sur la séance d'information organisée par le Syndicat concernant le processus de demande de promotion tenue le 2 décembre. Près de 30 professeur.e.s ont participé et plusieurs ont manifesté leur appréciation de cette activité.
- La secrétaire informe ses collègues que la première réunion du nouveau comité central sur les communications se déroulera le 12 janvier. Le comité est actuellement composé de la secrétaire, du conseiller aux affaires universitaires, de même que des professeur.e.s Mireille Lalancette et Jason Luckerhoff du Département de lettres et communication sociale.
- La secrétaire rappelle que la nouvelle règle 19 régissant les lettres d'entente sera présentée au conseil syndical durant la session d'hiver. Elle invite les membres du comité des relations de travail à réviser la proposition de règle.

**CX633-09-12-2021-07**

**Tutelle – Département des sciences infirmières**

*La secrétaire se retire de la réunion pour ce point.*

La VPRT dresse un portrait de la situation au Département des sciences infirmières. Le Syndicat a présenté un plan de sortie de crise à l'administration de l'UQTR le 6 décembre. Celui-ci a été bien reçu, malgré une certaine réticence de la part du Doyen de la gestion académique des affaires professorales par intérim prétextant que le Syndicat agissait de manière expéditive dans le traitement de ce dossier. La VPRT indique qu'un vote sera pris par les professeur.e.s du département le vendredi 10 décembre. Avec un vote favorable, la tutelle sera levée sur-le-champ.

La VPRT explique les dernières démarches ayant mené à la réalisation du plan de sortie de crise. La VPRT est entrée en communication avec chaque professeur.e du département individuellement pour proposer et discuter du plan. Par la suite, elle a conçu un projet-pilote proposant une équipe de quatre directions pour le département et les programmes. Projet qu'elle a par la suite présenté à l'ensemble des professeur.e.s du département le 3 décembre. Enfin, la VPRT s'est entretenue à trois occasions avec l'équipe qui pourrait prendre les différents postes de direction afin de s'assurer que le département puisse se reprendre en main.

La VPRT revient sur la situation au CASSI. Le président poursuit en indiquant qu'une rencontre avec les syndicats des chargé.e.s de cours et du personnel professionnel est prévue avant le congé des Fêtes.

**CX633-09-12-2021-08**

***L'Œil ouvert de janvier 2022***

La secrétaire indique que le prochain numéro de *L'Œil ouvert* aura pour thème central la valorisation. Elle invite ses collègues à remettre leur texte au plus tard le 19 janvier 2022. Le bulletin paraîtra le 2 février.

*La secrétaire quitte la réunion.*

**CX633-09-12-2021-09**

**Comité de promotion – Désignation membre externe**

Le VPAU présente les deux candidatures reçues pour le poste de membre externe au comité de promotion que le Syndicat doit pourvoir.

Le VPAU indique que le comité des affaires universitaires a étudié les deux candidatures déposées. Il recommande au comité exécutif la désignation du professeur Sylvain Letscher, du Département des sciences de l'éducation à l'UQAR, et il recommande de désigner le professeur Ahmed Marhfor, de l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion à l'UQAT, comme substitut.

**CX633-09-12-2021-09 R253**

CONSIDÉRANT la convention collective 2018-2022 du Syndicat des professeurs et des professeurs de l'UQTR ;  
CONSIDÉRANT les Statuts du Syndicat ;  
CONSIDÉRANT les explications du VPAU ;  
CONSIDÉRANT la recommandation du comité des affaires universitaires du Syndicat ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer le professeur Sylvain Letscher, du Département des sciences de l'éducation à l'UQAR, au poste de membre externe au comité de promotion et de nommer le professeur Ahmed Marhfor, de l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion à l'UQAT, comme membre externe substitut.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CX633-09-12-2021-10      Calendrier des réunions du conseil syndical**

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU rappelle que le conseil syndical doit se réunir les 3 février, 17 mars, 28 avril et 26 mai. Considérant l'état de la situation de la pandémie, ces réunions devront se faire via Zoom, sauf avis contraire.

Les membres du comité exécutif se disent en accord avec une rencontre à distance le 3 février. Pour les autres réunions, le comité exécutif en discutera avec les délégué.e.s. Aussi, selon l'évolution de la situation et des consignes sanitaires à respecter, le conseil syndical pourrait se réunir en présence le 26 mai, à la suite du coquetel soulignant le 50<sup>e</sup> anniversaire d'accréditation du Syndicat.

#### **CX633-09-12-2021-11      Vœux de joyeuses Fêtes du comité exécutif**

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU propose au comité exécutif un texte à envoyer aux professeur.e.s pour leur partager des vœux de joyeuses fêtes.

#### **CX633-09-12-2021-12      Négo 2012**

Les membres du comité exécutif échangent sur les sondages et le calendrier de travail.

Le CAU indique que les résultats du sondage #4 sur les tâches de recherche sont maintenant disponibles.

Le président mentionne que la rencontre thématique avec les professeur.e.s clinicien.ne.s, initialement prévue pour le 10 décembre, a été déplacée au 21 janvier 2022 en raison d'une importante réunion des professeur.e.s au Département des sciences infirmières au sujet de la sortie de la tutelle. Plusieurs professeur.e.s de ce département sont des professeur.e.s clinicien.ne.s.

#### **CX633-09-12-2021-13      Soutien aux relations de travail et aux affaires syndicales**

Le président discute avec ses collègues de l'augmentation du nombre de dossiers à traiter, et par conséquent de la charge de travail pour les vice-présidences aux affaires syndicales et aux relations de travail. Pour illustrer ce constat, le VPAS indique qu'il a effectué 400 interventions durant les 136 derniers jours ouvrables.

Les membres du comité exécutif discutent des possibilités pour tenter d'alléger la charge de travail des deux vice-présidences. En premier lieu, il est discuté d'une

augmentation du nombre de dégagements que le Syndicat devrait disposer pour ces officiers et officières. Il est aussi question d'augmenter le nombre de postes au sein du comité exécutif, de l'embauche d'une 4<sup>e</sup> ressource professionnelle ou d'avoir recours à un.e professeur.e.

Les vice-présidences aux affaires syndicales et aux relations de travail sont invitées à identifier les ressources et les besoins nécessaires pouvant leur être utiles pour alléger leurs tâches.

#### **CX633-09-12-2021-14      Ressources – Comité des relations de travail**

La VPRT revient sur son intervention lors de la précédente réunion (*cf. PVCX632-18-11-2021-09*) au sujet de la préservation de l'intégrité de l'information relative aux relations de travail. La VPRT souligne qu'il faudrait que chaque officier, officière et employé.e.s du Syndicat possèdent un ordinateur indépendant de l'UQTR et évoluant sur un réseau distinct avec ses propres licences et logiciels.

La VPRT demande aux membres du comité exécutif de procéder à l'achat d'un ordinateur portable pour la conseillère aux relations de travail. Actuellement, la conseillère ne possède qu'un ordinateur de bureau. Un ordinateur portable sera notamment nécessaire pour les négociations pour le renouvellement de la convention collective. Les membres du comité exécutif acceptent que la conseillère aux relations de travail se procure un ordinateur portable.

#### **CX633-09-12-2021-15      Nouvelles des comités**

##### **1. Cartel intersyndical du régime de retraite et des assurances collectives**

Le point est reporté à une réunion ultérieure.

##### **2. Comité des affaires universitaires**

Le VPAU indique avoir organisé une réunion du comité le 2 décembre. La gouvernance et le mode de désignation des professeur.e.s aux différentes sous-commissions des études a retenu l'attention des membres du comité. Ces derniers font la recommandation que les assemblées départementales établissent une liste de candidature et que ces listes devront être transmises au Syndicat. Un comité mixte Syndicat/administration pourra procéder à la nomination des membres à ces sous-commissions. Les membres du comité ont insisté sur le fait que le Syndicat doit fixer un maximum de membres pour les sous-commissions.

#### **CX633-09-12-2021-16      Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

#### **CX633-09-12-2021-17      Date de la prochaine réunion**

Le président annonce que le comité exécutif se réunira le jeudi 13 janvier 2022.

#### **CX633-09-12-2021-18      Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 48.

---

Gilles Bronchti  
Président

---

François Landry  
Secrétaire de la rencontre